

TER AQUITAINE

Vous pourrez vous inscrire en ligne sur www.coban-atlantique.fr (onglet Mobilités/Scolaire) et retrouver les informations pratiques, ou adresser ce formulaire par courrier ou par mail **avant le 31 juillet 2019** à :

COBAN - Direction Mobilité et Transports - 46 avenue des Colonies - 33510 ANDERNOS-LES-BAINS
Tél. : 05 57 76 39 94 - Courriel : transports@coban-atlantique.fr
(du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00)

DEMI-PENSIONNAIRE OU EXTERNE

1ère demande duplicata modification

Élève (à compléter en lettres majuscules)

NOM : PRÉNOM : Date de naissance : / /

Représentant légal

Parent Tuteur Famille d'accueil (Cocher la case correspondante)

Destinataire de la facturation

Mme M.

NOM : PRÉNOM :

Adresse :

Code postal : Commune :

N° tél : N° portable :

Courriel :

J'accepte de recevoir par courriel électronique les documents relatifs à ma demande, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Si garde alternée* ou autres cas, préciser :

Mme M.

NOM : PRÉNOM :

Adresse :

Code postal : Commune :

N° tél : N° portable :

Courriel :

J'accepte de recevoir par courriel électronique les documents relatifs à ma demande, à l'adresse indiquée ci-dessus.

* Joindre copie du jugement ou courrier co-signé des parents attestant de la garde alternée

SCOLARITÉ 2019-2020 (Cocher la case correspondante)

Établissement scolaire fréquenté : Commune :

Collège* 6^e 5^e 4^e 3^e SEGPA ULIS 3^e insertion Autres :

Lycée 2^{nde} 1^{ère} Terminale

2^{nde} pro 1^{ère} pro Term pro 3^{ème} PREPA-PRO ULIS Autres :

Langues étudiées : LV1 LV2 Options :

* Si l'élève ne fréquente pas l'établissement de secteur, joindre la dérogation de la DSDEN, précisant le motif.

TRANSPORT

GARE DE DEPART :

GARE DE RETRAIT DE LA CARTE :

GARE D'ARRIVÉE :

Les règles de sécurité à respecter dans le transport scolaire

1. Je reste calme au point d'arrêt et à l'approche du train,
2. J'attends l'arrêt complet du train et je monte sans bousculer les autres passagers,
3. Je reste calme pendant le trajet, je me comporte de manière à ne pas gêner les autres usagers,
4. A la sortie du train, j'emprunte l'accès indiqué sur le quai pour sortir de la gare,
5. Ce qui m'est interdit :
 - fumer, de vapoter (cigarette électronique) ou d'utiliser des allumettes ou des briquets,
 - jouer, de crier, de projeter quoi que ce soit,
 - se pencher au dehors.

Les comportements dangereux ou perturbateurs sont susceptibles d'entraîner un contrôle et l'application de mesures disciplinaires pouvant mener à l'exclusion temporaire ou définitive du transport.

Qui peut bénéficier du transport scolaire ?

3 conditions :

1. Résider dans une commune de la COBAN (Andernos-les-Bains, Arès, Audenge, Biganos, Lanton, Lège-Cap Ferret, Marcheprime et Mios) et être inscrit dans un établissement de la commune de Biganos
Attention : Si ce n'est pas le cas, vous devez faire une demande auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine - Site de Bordeaux - Sous-Direction des Transports Routiers Voyageurs - Site internet : transgironde.fr
2. Pour les collégiens, respecter la carte scolaire ou avoir une dérogation individuelle de la DSDEN pour le suivi d'un enseignement spécifique
3. Faire le trajet tous les jours aller-retour du domicile à l'établissement scolaire

Part familiale :

Les familles paient, pour le transport scolaire de leur enfant, une part forfaitaire répartie en 3 versements d'un montant total de 136€.

Lorsque votre demande sera validée par la COBAN, vous recevrez une notification d'accord, ainsi qu'un coupon à remettre à la gare de retrait TER, chargée d'établir la carte.

La part familiale vous sera réclamée lors du retrait de la carte.

Attention : les demandes d'annulation ou de modification ainsi que les déclarations de perte de carte doivent être signalées à la COBAN, par courrier : 46 avenue des Colonies - 33510 ANDERNOS-LES-BAINS ou par courriel : transports@coban-atlantique.fr.

Je, soussigné(e),

- atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur ce formulaire,
- m'engage à ce que mon enfant emprunte de manière constante et suivie les transports et dans le cas contraire, à restituer la carte à la Direction Mobilité et Transports
- m'engage à signaler tout changement de scolarité de mon enfant (adresse, établissement, classe ou régime)
- déclare avoir pris connaissance des consignes de sécurité et de discipline ci-dessus et m'engage à les porter à la connaissance de mon enfant.

Fait à, le

.....

Signature obligatoire du représentant légal 1 de l'élève

.....

Signature obligatoire du représentant légal 2 de l'élève
(si garde alternée)